

## PROCES-VERBAL

### CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 6 JUIN 2023

---

Conseil d'établissement réalisé en présentiel.

Membres siégeant avec droits de vote :

Présents :

- Mme Bertrand : secrétaire générale
- Mme Ferlay : représentante du personnel enseignants
- M. Duthil : représentant des professeurs des élèves de sixième
- Mme Lee : représentante du personnel enseignants
- Mme Lafdal : représentante du personnel non enseignants
- M. Durrenberger : directeur de l'école Voltaire
- M. Kriegel : chef d'établissement
- Mme Blanquet : représentante de l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- M. Clages : représentant de l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- M. Roche : représentant de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Membres siégeant à titre consultatif :

- Mme Deppe-Prugnaud : directrice du Schulträger
- Mme Martin-Morel : secrétaire générale adjointe
- M. Loiseau : conseiller des Français de l'étranger
- M. Maigné : conseiller des Français de l'étranger
- Mme Kliess : conseiller des Français de l'étranger en distanciel

Excusés :

- Mme Picault : conseillère culturelle adjointe à l'Ambassade de Berlin et déléguée de la direction de l'AEFE
- M. Bérenger-Boyeldieu : agent comptable secondaire des EGD en Allemagne
- Mme Raffin-Weinlein : conseiller des Français de l'étranger excusée

**Début de séance : 18h00**

Le chef d'établissement, M. Kriegel, ouvre la séance et déclare le quorum atteint. Il fait procéder à la désignation d'un.e secrétaire de séance et d'un.e secrétaire adjoint.e, parmi les représentants des personnels. Il organise ensuite un tour de table afin que les membres du conseil d'établissement participant se présentent.

Il introduit ensuite les points à l'ordre du jour.

### **Point 1 : Approbation de l'ordre du jour**

Demande de modifications de l'ODJ avec insertion du point 6 « point d'avancement sur le dossier du périscolaire depuis le dernier CE ».

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023
3. Pour information, préparation de rentrée : structure, effectifs, carte des emplois 2023/2024.
4. Pour information, présentation de la nouvelle grille de dégressivité.
5. Vote des frais de scolarité 2024/2025.
6. Pour information, point d'avancement sur le dossier du périscolaire depuis le dernier CE.
7. Pour information, présentation du nouveau « *Règlement Intérieur du travail* » (RIT) des personnels de l'école Voltaire.
8. Pour information, présentation du règlement financier mis à jour (envoi avant le 2 juin 2023 – document en attente de validation par la Direction Administrative et Financière).
9. Bilan de l'accueil des futurs 5<sup>èmes</sup> au FG (13 mai 2023).
10. Intendance : travaux durant l'été 2023.
11. Questions diverses (ces dernières sont à adresser au chef d'établissement)

Pour : 10 votes

Abstentions : 0 vote

Contre : 0 vote

### **Point 2 : Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023**

Aucune remarque ni question n'est soulevée à la suite de la présentation de ce point. Le procès-verbal est alors soumis au vote :

Pour : 10 votes

Abstention : 0 vote

Contre : 0 vote

Le procès-verbal est adopté et sera affiché dans les locaux et mis en ligne sur le site Internet de l'école Voltaire.

### **Point 3 : Pour information, préparation de rentrée : structure, effectifs, carte des emplois 2023/2024.**

M. Durrenberger : préparation de la rentrée 23-24, effectifs :

Le nombre de demande d'inscriptions augmente, 100 familles sont placées sur liste d'attente, peu de départ, les familles inscrites en 22-23 ne pensent pas à procéder à leur inscription 23-24, l'APE peut faire un rappel aux parents.

Concernant la maternelle, toutes les familles françaises et les familles avec fratrie ont été inscrites en priorité. A l'élémentaire, 2/3 des nouvelles familles seront intégrées en CE1/CE2

Carte des emplois : M. Kriegel a fait remonter les nouveaux besoins en personnel à l'AEFE, en particulier pour recruter trois employés de cantine pour l'élémentaire et un.e ASEM supplémentaire pour la maternelle. L'AEFE a répondu positivement et l'établissement obtient 56 ETP soit 3ETP supplémentaires.

Mme Miquel a été recrutée pour prendre la classe de Bruno Guerin.

**Point 4 : Pour information, présentation de la nouvelle grille de dégressivité.**

Nouvelle grille de la dégressivité suite au groupe de travail avec l'APE et l'école.

38 enfants bénéficient de la dégressivité, les coûts pour l'école sont de 90 000€ environ.

L'APE précise que le chiffre de 38 enfants est insuffisant, besoin d'intégrer plus d'enfants pour soutenir les familles les plus modestes.

A compter de l'année scolaire 24/25, création de 2 nouveaux paliers D9, D10 (Cf tableau joint).

**Point 5 : Vote des frais de scolarité 2024/2025.**

L'APE précise qu'il faut faire attention à ce que les frais d'écolage ne dépassent pas 10% du revenu global des parents.

**Pour l'année scolaire 24/25 :**

A la Maternelle, les frais de scolarité passent de 5100€ à 5200€

A l'élémentaire, les frais de scolarité passent de 5100€ à 5355€ (+5%) pour les plus hauts revenus.

Pour faciliter le travail du service comptable, il est proposé d'arrondir les sommes pour éviter les centimes (par ex. 5355€ à 5350€ soit 535€ x 10 mois).

La proposition est ensuite soumise au vote consultatif :

pour : 9 votes

abstention : 0 vote

contre : 1 vote

**Point 6 : Pour information, point d'avancement sur le dossier du périscolaire depuis le dernier CE.**

Le Schulträger a rencontré les représentants du Sénat berlinois pour la réglementation de la Ganztagschule pour Voltaire.

Des réunions ont eu lieu entre l'APE et Cours et jardins (16 mai), ainsi que l'Ecole et Cours et Jardins (5 juin) au sujet de la mise en place de la garderie le mercredi jusqu'à 13h30 et le vendredi jusqu'à 16h00 à partir de la rentrée scolaire 23-24. Damien Poinard, le responsable de Cours et Jardins réfléchit à assurer ces heures complémentaires et les facturer au Schulträger.

**Point 7 : Pour information, présentation du nouveau « Règlement Intérieur du travail » (RIT) des personnels de l'école Voltaire.**

Le Règlement intérieur du travail pour les personnels de droit local datant de 2015 a été revu en dialogue social. Il sera envoyé à un cabinet d'avocat spécialisé en droit de travail en Allemagne puis transmis à l'AEFE pour validation.

**Point 8 : Pour information, présentation du règlement financier mis à jour –**

Document en attente de validation par la Direction Administrative et Financière.

**Point 9 : Bilan de l'accueil des futurs 5<sup>èmes</sup> au FG (13 mai 2023).**

Accueil très bien passé mais l'APE souhaite plus d'échanges entre les 6èmes de Voltaire et ceux du lycée à l'avenir.

**Point 10 : Intendance : travaux durant l'été 2023.**

Installation d'une sonnerie de la maternelle

Rénovation de l'alarme intrusion à la Maternelle.  
Installation de la fibre et nouveau central téléphonique  
Branchement informatique dans les salles de classe de l'élémentaire  
Changement du sable dans la cour de l'élémentaire  
Nettoyage des classes et des espaces extérieurs  
Achat de Ipads AppleSchool

### **Point 11 : Questions diverses**

#### Questions de la part des personnels :

- *Où en est-on de la demande d'évolution de la grille des personnels non enseignants ?*

Mme Bertrand et M. Kriegel répondent que c'est en cours de réflexion et de calcul sur l'incidence financière pour le budget de l'établissement.

- *Qu'en est-il du créneau sport pour les petits de la Maternelle ?*

M. Kriegel se charge de voir avec l'administration allemande du FG pour réserver un créneau au gymnase du lycée.

- *Natation pour les grandes sections de la mater une fois par semaine ?*

M. Durrenberger : Oui selon les créneaux mis à disposition par la piscine.

- *Climatisation pour la GSA :*

Mme Martin-Morel : une demande de devis est en cours.

- *Salle des enseignants à la Maternelle ? :*

M. Kriegel est pour mais à quel endroit ? En attente de proposition des enseignantes.

- *Quant est-il de la location de locaux aux alentours de la Maternelle ? :*

M. Kriegel est pour mais l'AEFE doit d'abord être consultée.

#### Questions de la part des parents d'élèves

- *Quelles sont les propositions de l'école pour satisfaire aux nouvelles règles du Sénat au sujet de la garderie : cf point 6*
- *Serait-il possible de faire classe le mercredi et finir à 13h30 le vendredi ?*  
M. Durrenberger : le mercredi il y a des activités extra scolaires par ex. l'école de musique
- *Débriefing de la réunion de l'école avec Cours et Jardins : cf point 6.*
- *Résumé de la rencontre de l'administration de l'école et du Schulträger avec les représentants du Sénat (2 personnes en charge des Kindereinrichtungen et 1 personne du Sénat connaissant le système français)*

Mme Deppe-Prugnaud et M. Durrenberger : Ces personnes ont souligné la qualité de notre concept, la sécurité et le bien-être des enfants sont assurés. Nous attendons à présent que le Sénat se positionne sur notre statut (ni école, ni Kita).

- *Quelles seraient les conditions pour que la maternelle soit reconnue par le Sénat comme Kita ?*



Mme Deppe-Prugnaud se renseigne.

- Mise en place d'un Hort sur le périscolaire : demande des parents à ce que l'école propose un Hort avec le Hortgutschein à partir de la rentrée scolaire 24-25.
- Est-il envisageable que le prix de la cantine en maternelle soit subventionné par le Sénat

Mme Deppe-Prugnaud : ce n'est pas possible car la maternelle n'est pas reconnue par le Sénat comme une école.

***Fin de séance à 20h00***